

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE « FRAIS-MARAIS»
MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2023 - 18H00-20H15

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Frais-Marais » et des relations avec les associations caritatives
- M. Guy CARUYER, conseiller municipal

Collège habitants :

- Mme Julie-Marie BANCOURT
- M. Yanis DUEZ
- Mme Séverine DUEZ
- M. Bertrand BANCOURT
- M. Jean-François LEBLANC
- M. Jean-François PIERROT
- M. Olivier QUENON

Collège associations:

- Mme Laetitia NOWAK, la bouée des jeunes
- Mme Sabrina MAZY, centre social de Frais-Marais

- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient également présents :

- M. Hocine MAZY, adjoint au Maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de l'insertion des jeunes, de la médiation sociale et de la cohésion sociale
- M. Jean-Christophe LECLERCQ, adjoint au Maire en charge du cadre de vie et de la condition animale
- M. Valéry GRAS, service des jardins et du cadre de vie
- Mme Lucie LIGAULT, chargée de mission à la LPO (ligue protectrice des oiseaux)
- M. Franck CLAES, Directeur de territoire - Maisons et cités
- M. Bernard CANDA, responsable du service patrimoine - Maisons et cités
- M. Patrick GOUDSMETT, chargé d'opérations - Maisons et cités
- M. Paul PICAUVET, cabinet Silvert – Maitrise d'œuvre

Etaient absents :

- Mme Claudine AUGUSTE
- M. Benoit HURET
- Mme Louissette KOOPMANS

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue, aux membres du conseil de quartier et notamment M. BANCOURT pour son intégration au sein du conseil de quartier. Mme AHANTAT avait proposé sa candidature à M. le Maire afin que M. BANCOURT rejoigne cette instance en tant que personne désignée par les élu.e.s.

Mme AHANTAT remercie également les représentants de Maisons et Cités, de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) qui ont accepté de venir exposer 2 points à l'ordre du jour de cette réunion.

Enfin, Mme AHANTAT souligne la présence de ses collègues adjoints au Maire, M. Jean-Christophe LECLERCQ et M. Hocine MAZY ainsi que M. Valéry GRAS du service jardins et cadre de vie.

I - PRESENTATION DU PROJET DE RENOVATION « CITE DE LA FERRONNIERE » :

Pour ce 1^{er} point, Mme AHANTAT donne la parole aux représentants de Maisons et Cités.

M. CANDIA fait une présentation du projet en précisant que cette opération de « grosses rénovation-gros entretiens – GR-GE » à la Ferronnière a pour objectif l'amélioration du confort des locataires de Maisons et Cités, la pérennisation des logements, la performance énergétique et le renforcement de l'attractivité du bassin minier.

Toutes ces opérations de rénovation sont travaillées étroitement avec la mission bassin minier et les bâtiments de France.

Maisons et Cités prévoit pour la période 2023-2026 la rénovation en GR-GE de 5.300 logements sur la globalité du territoire.

De façon plus concrète, à la Ferronnière, ce sont 225 logements individuels qui vont bénéficier de travaux : remplacements des couvertures, fenêtres de toit, isolation des combles, réfection des façades, remplacement des menuiseries avec des volets roulants intégrés, suppression des panneaux « glasal » par un traitement brique, remplacement des portes d'entrées, traitement des remises extérieures et homogénéisation des abords.

Les habitants de chaque logement seront rencontrés.

Il n'y aura pas nécessité de quitter le logement pendant les travaux.

Les travaux devraient démarrer mi 2025 pour une durée estimée de 36 mois.

Les travaux n'engendreront pas d'augmentation de loyer. Le fait d'avoir une meilleure isolation va diminuer les coûts d'énergie pour les locataires.

Maisons et cités s'engage également dans une démarche de réemploi/recyclage : une porte d'entrée en bon état pourra par exemple être réutilisée sur un autre logement hors de la cité qui en aurait besoin.

Un membre du conseil de quartier alerte sur le fait qu'avoir des belles façades c'est bien mais qu'en est-il des intérieurs avec des moisissures par exemple ?

Pour M. MAZY, même si l'amélioration de l'isolation aura un impact bénéfique sur l'intérieur, il souhaite que Maisons et Cités soit très attentif sur ces questions d'humidité et demande à ce qu'il y ait une réelle coordination entre les services de Maisons et Cités.

M. CANDIA souligne que les équipements de bon fonctionnement des logements sont présents sur cette cité et que les raisons peuvent être diverses (techniques ou liées à un besoin d'accompagnement du locataire sur l'utilisation de son logement).

M. CLAES indique que ces sujets à l'échelle d'un logement et non de la cité seront traités par l'antenne locative dans un premier temps et invite le ou les locataires à se rapprocher de leur correspondant afin qu'un RDV soit calé.

M. MAZY rappelle que la ville accompagne le bailleur sur ce projet et qu'il faudra mener un travail important de concertation avec les habitants en lien avec Mme AHANTAT, adjointe du quartier.

M. MAZY souhaite également que dans le cadre des travaux qui seront réalisés, le bailleur prenne en compte les besoins du quartier pour intégrer les habitants dans les heures d'insertion.

Mme AHANTAT remercie les représentants de Maisons et Cités et du cabinet Silvert pour toutes ces explications.

II – PRESENTATION DES PRIORITES ISSUES DE LA REUNION DU 7 JUIN 2023

Mme AHANTAT rappelle que le projet « plus de nature dans mon quartier » a été présenté lors d'une réunion publique, sur site, le 7 juin dernier.

Elle demande à Mme LIGAULT de faire une synthèse des questionnaires qui ont été remis ainsi que la proposition d'aménagements par la LPO.

Sur la cinquantaine de participants, 22 questionnaires ont été retournés.

Les propositions d'aménagement jugées les plus utiles sont :

- 1- Les abris pour la faune
- 2- Le verger
- 3- La mare
- 4- La haie
- 5- La prairie

Les participants ont priorisé leur préférence des aménagements :

- 1- Clôture, grillage
- 2- Abris, nichoirs, niches, ruches
- 3- Vergers, arbres
- 4- Vidéosurveillance
- 5- mare

A partir de ces éléments, la LPO fait une proposition d'aménagement sur l'emprise de cet ancien terrain de foot avec différents nichoirs, une cabane en saule vivant, une haie sèche avec abris pour la faune intégrés, un hibernaculum pour les amphibiens, une mare protégée avec zone d'observation, un sentier avec panneaux pédagogiques, un verger participatif, une haie de baies comestibles, des zones de prairies fleuries ou non fauchées, une spirale aromatique avec abris à insectes intégrés, des potagers participatifs surélevés, des troncs couchés pour s'asseoir et jouer, une haie à différentes strates arbusives avec des essences locales et formant un petit labyrinthe.

S'il y a une clôture, elle sera du ressort de la ville. A ce stade, M. LECLERCQ précise que s'il y a pose de clôture, elle ne pourra être installée que du côté de la rue d'Anhiers et de la rue de la fosse Bernard. A voir si la grille de la salle des sports pourrait être décalée.

Concernant le planning à venir :

- mi-novembre : étude de la faisabilité technique et financière
- janvier : réalisation concrète et début du chantier
- printemps 2024 : fin du chantier

III – BILAN DE LA TOURNÉE D'ÉTÉ

Mme AHANTAT demande à Mme CAPELLE de faire un bilan financier de la tournée d'été.

La tournée d'été s'est déroulée le samedi 5 août 2023 au Parc de la Templerie.

Le bilan financier s'élève à 3.699,72 € comprenant les frais liés à l'animation assurée par le prestataire de la Région Hauts-de-France, la location des toilettes autonomes, les frais de restauration des intervenants, les frais de Sacem.

En 2022, le budget global réel était de 2.889,86. Le coût des animations est plus élevé en 2023 mais il y a eu des prestations supplémentaires avec les structures gonflables (même si la météo n'a pas permis leur installation), le parcours aventureux et les mascottes.

Mme AHANTAT remercie les associations qui étaient présentes ce samedi 5 août et ont ainsi contribué à l'animation du quartier.

IV – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 DÉCEMBRE 2023

Avec l'arrivée début octobre de M. Julien NONNON, chargé de mission à la démocratie locale, Mme AHANTAT propose de décaler la préparation de l'assemblée générale en fixant une date spécifique sur ce point avec M. NONNON.

Les membres présents valident cette proposition.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Cour oasis :

Tous les membres du conseil de quartier n'ont pas pu être présents le jour de l'inauguration, le 13 juin 2023 à 16h30. De ce fait, ils sollicitent M. LECLERCQ pour l'organisation d'une visite de cet équipement.

M. LECLERCQ répond positivement.

À la remarque de membres du conseil de quartier sur l'ouverture de cette cour oasis au public, M. LECLERCQ répond que cela peut se faire dans certaines cours. En revanche, cela n'est pas prévu pour le quartier de Frais-Marais qui est déjà bien doté en espaces verts publics et/ou en jardins.

Des membres du conseil de quartier ont été alertés sur le fait que la cour oasis serait utilisée lors des locations de salle. M. LECLERCQ précise qu'un affichage formel spécifiant l'interdiction d'aller dans la cour va être posé. La location de la salle n'inclut pas l'utilisation de la cour oasis.

2) Maison de proximité :

Mme AHANTAT signale qu'un panneau informatif concernant l'implantation de cet équipement va être installé la semaine prochaine.

3) Cérémonie des nouveaux inscrits sur les listes électorales :

La cérémonie, gérée désormais par le service événementiel de la ville, se déroulera le samedi 23 septembre 2023 à 11h. Les membres du conseil de quartier ont été conviés. Ils doivent se présenter, après inscription, avec leur badge.

4) Borne du « Relais » - Templerie :

Mme AHANTAT informe, qu'en accord avec le Relais, la borne a été replacée à son endroit initial à savoir à proximité de l'arrêt de bus.

Des membres du conseil de quartier demandent si un nettoyage de cette borne est possible car elle est rouillée. Mme AHANTAT contactera le Relais à cet effet.

5) Aménagement de la place de Meaux :

Mme AHANTAT précise que les abaissements de trottoirs ont été réalisés. La matérialisation des passages piétons reste à faire.

6) Ramassage des encombrants :

Un membre du conseil de quartier précise que lorsque l'on fait appel à Douaisis aggro pour un ramassage supplémentaire d'encombrants, ceux-ci doivent être en bon état et/ou réparables.

7) Ancien restaurant le Chambord – route de Tournai :

Il semble qu'en plus de logements, une salle de réception ait été réalisée dans cet établissement.

8) Utilisation de produits phytosanitaires :

Un membre du conseil de quartier souhaite connaître la réglementation pour l'usage de produits phytosanitaires par les agriculteurs. Sont-ils par exemple tenus de prévenir le voisinage lorsqu'ils utilisent ces produits ? à quelle distance des habitations doivent-ils le faire ?, ...

9) Squats dans le quartier :

Des habitants du quartier ont interpellé des membres du conseil de quartier suite aux nuisances subies notamment par 2 points de rassemblement :

- A l'arrière de la mairie annexe, rue de Provins,
- A l'angle des rues de St Amand et Chappuy.

10) Aboiements de chiens – rue de Mormant :

Des habitants du quartier ont interpellé des membres du conseil de quartier suite aux aboiements en continu, en journée, de chiens.

Qu'est-il possible de faire ?

L'ordre du jour étant épuisé, Mme AHANTAT remercie les membres du conseil de quartier pour leur présence. La rencontre se termine à 20h15.